



Table de concertation
en violence conjugale
de Montréal

RAPPORT ANNUEL

DES ACTIVITÉS 2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| MOT DE LA PRÉSIDENTE | 3 |
| MISSIONS, VISION ET VALEURS | 4 |
| DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE SELON LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE | 5 |
| STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA TABLE | 5 |
| Les membres de la Table au 31 mars 2021 | 6 |
| Secteur de provenance | 7 |
| Structure organisationnelle TCVCM 2020-2021 | 8 |
| LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES | 9 |
| Assemblée générale annuelle | 9 |
| Assemblées générales régulières | 9 |
| LE CONSEIL D'ADMINISTRATION | 10 |
| Membres du CA pour l'année 2020-2021 | 10 |
| UN MOT SUR LA COVID-19 | 11 |
| LES COMITÉS | 12 |
| Comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC) | 12 |
| Comité réalités ethnoculturelles | 12 |
| Comité manque de places en maisons d'hébergement | 12 |
| Comité justice | 12 |
| Comité de travail auprès des personnes ayant des comportements violents | 13 |
| Comité de travail pour le déploiement de cellule(s) de crise en prévention des homicides en contexte conjugal | 13 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| BILAN DU PLAN D'ACTION | 13 |
| Orientation 1 : Faciliter la concertation | 13 |
| Orientation 2 : Améliorer les communications | 14 |
| Orientation 3 : Prendre en compte les besoins particuliers des groupes | 15 |
| LES PROJETS | 15 |
| PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION | 16 |
| Trajetvi | 16 |
| Comité sur la supervision des droits d'accès | 16 |
| Projet de recherche sur la violence périnatale | 16 |
| Comité sur les femmes en situation de handicap (FSH) victimes de violence conjugale | 16 |
| Cellule de travail pour la zone rouge en hébergement | 17 |
| Autres représentations | 17 |
| Autres participations | 17 |
| L'ÉQUIPE DE TRAVAIL | 17 |
| RESSOURCES FINANCIÈRES | 17 |
| DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES | 18 |

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cher.es membres,

Quelle année ! Une palette de couleur digne de ce fameux arc-en-ciel représente bien tout le spectre d'enjeux, d'action, de bons coups et de difficultés vécus cette année par la Table, mais aussi par chacun de ses membres.

Évidemment, on ne peut passer sous silence cette pandémie mondiale qui avait débuté à la fin de notre dernière année et qui, aux grands drames des femmes et enfants victimes de violence conjugale, s'est poursuivie cette année.

Nous avons assisté à un cruel constat : une crise majeure met obligatoirement en lumière les lacunes et les limites de notre système. Des rapports importants transmis par des experts du milieu ont explicité ce que les groupes crient depuis plusieurs années : lorsqu'on constate des enjeux majeurs comme pour celles des victimes d'homicides conjugaux et de tentative de meurtre : on doit prendre action pour changer les choses. Le contraire est inacceptable ! Deux rapports plus tard : plus de 200 recommandations sur lesquelles la Table a hâte de pouvoir s'engager collectivement. Mais n'oublions pas que le temps presse. Le confinement fait des ravages sur cette pandémie cachée.

L'inacceptable a été malheureusement représenté cette année par 10 féminicides en 10 semaines... Et par ce fait, une vingtaine d'orphelins laissés pour compte.

En tout respect et recueillement face à ces drames, le conseil d'administration reste tout de même fier de vous présenter le bilan annuel de la Table de concertation de violence conjugale de Montréal. Celui-ci vous permettra de voir à quel point la Table a été active et investie de sa mission. Les membres du CA ont aussi considéré comme essentiel que la Table mette l'épaule à la roue dans la réponse régionale pour la violence conjugale vis-à-vis la pandémie afin de soutenir ces membres.

Cette année, j'ai eu l'occasion de découvrir plus amplement, la Table, ses membres, la coordonnatrice ainsi que son équipe et je ne peux qu'être fière de faire partie d'un mouvement de changement de cette volonté d'action et d'un certain "momentum" politique concernant la violence conjugale.

Malgré cette lourdeur, soyons aussi fier.e.s d'avoir participé à la mise sur pied du comité de réflexion pour la création d'une cellule de prévention des homicides conjugaux. Car, comme l'a dit notre brillante coordonnatrice : « la complexité ne doit pas être un frein à l'action ! ».

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du C.A. et Monica qui ont su travailler de manière solidaire et extrêmement engagée afin de rester uni.e.s dans la tempête.

Je trouve extraordinaire de voir cette Table, qui avait été ébranlée ces dernières années, renaître de ses cendres par le leadership mobilisateur de sa coordonnatrice ainsi que l'implication hors pair de ses membres. Comme quoi ensemble on peut aller plus loin.

Arianne Hopkins

MISSIONS, VISION ET VALEURS DE LA TCVCM

MISSION

La TCVCM a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs en travaillant en partenariat et en concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action, qui vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des personnes agresseuses dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les travaux de la TCVCM s'inscrivent dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) actuelle et du plan d'action qui en découle. La Table adhère aux définitions qui s'y retrouvent.

VISION

Exercer un leadership déterminant vers l'élimination de la violence conjugale.

VALEURS

L'engagement de chaque partenaire contribue à l'identification des causes de la problématique de la violence conjugale. Ceci implique un respect mutuel des organismes et des intervenant.e.s œuvrant en violence conjugale, tout en reconnaissant l'expertise de chacun.e et en tenant compte des mandats et des missions qui peuvent différer d'une organisation à l'autre.

Les échanges sont réalisés en démontrant de l'ouverture à accueillir la différence des visions, des pratiques et des opinions de chacun. Le climat est propice au partage d'expertise, de connaissances et de bonnes pratiques.

DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE SELON LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

La Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) et de laquelle découlent les plans d'action successifs ayant été mises en place depuis 1995 définit la violence conjugale comme suit : « La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression « l'escalade de la violence ». Elle procède, chez l'agresseur, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent chez la victime la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. Toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas toujours dans cet ordre. La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. »

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA TABLE

Le membership de la Table 2020-2021

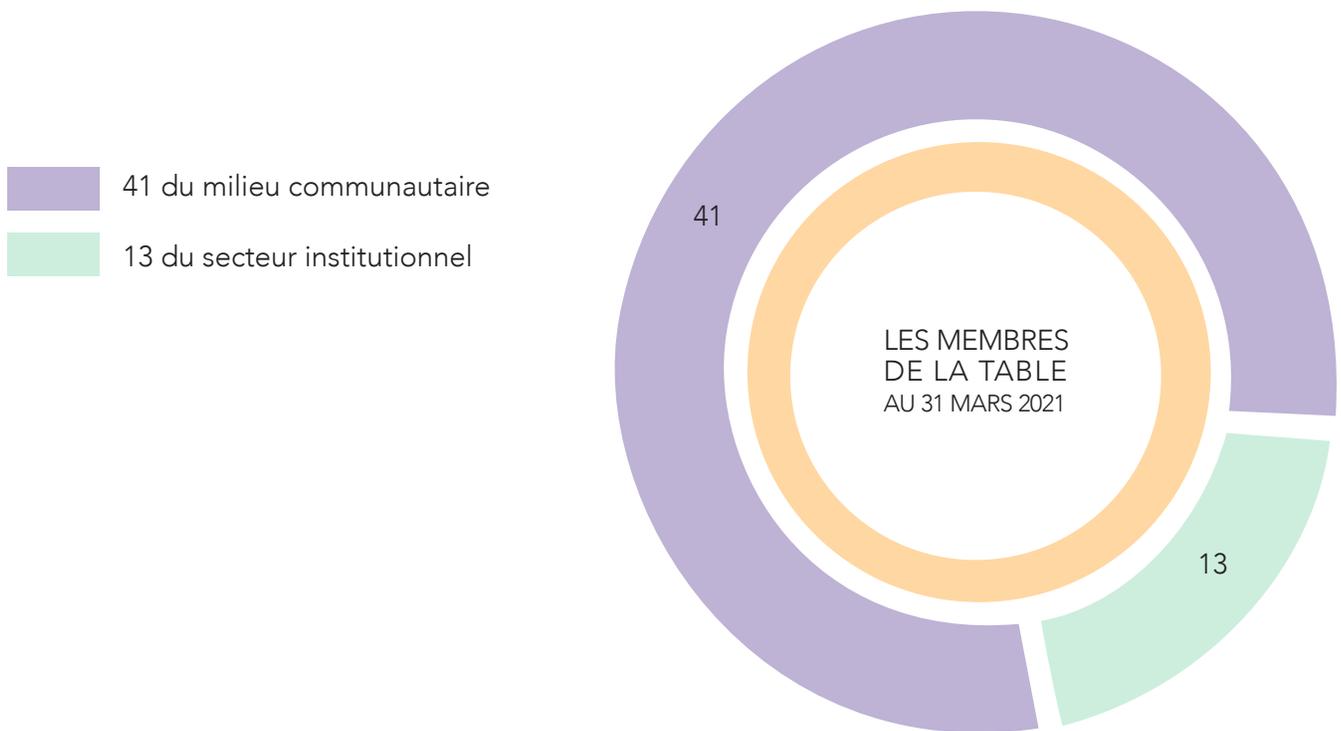
La TCVCM est une table de concertation intersectorielle composée d'acteurs et d'actrices qui œuvrent avec engagement à contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les membres de la Table proviennent d'organismes communautaires et d'établissements de tous les secteurs concernés par la problématique de la violence conjugale. La TCVCM comprend deux catégories de membres, soit les membres réguliers et les membres observateurs.

Un **membre régulier** peut voter et est éligible à un poste au conseil d'administration. Il est représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui a des responsabilités spécifiques à l'égard de la violence conjugale et qui intervient auprès des personnes concernées par cette problématique. Le membre régulier peut siéger sur les comités de la Table.

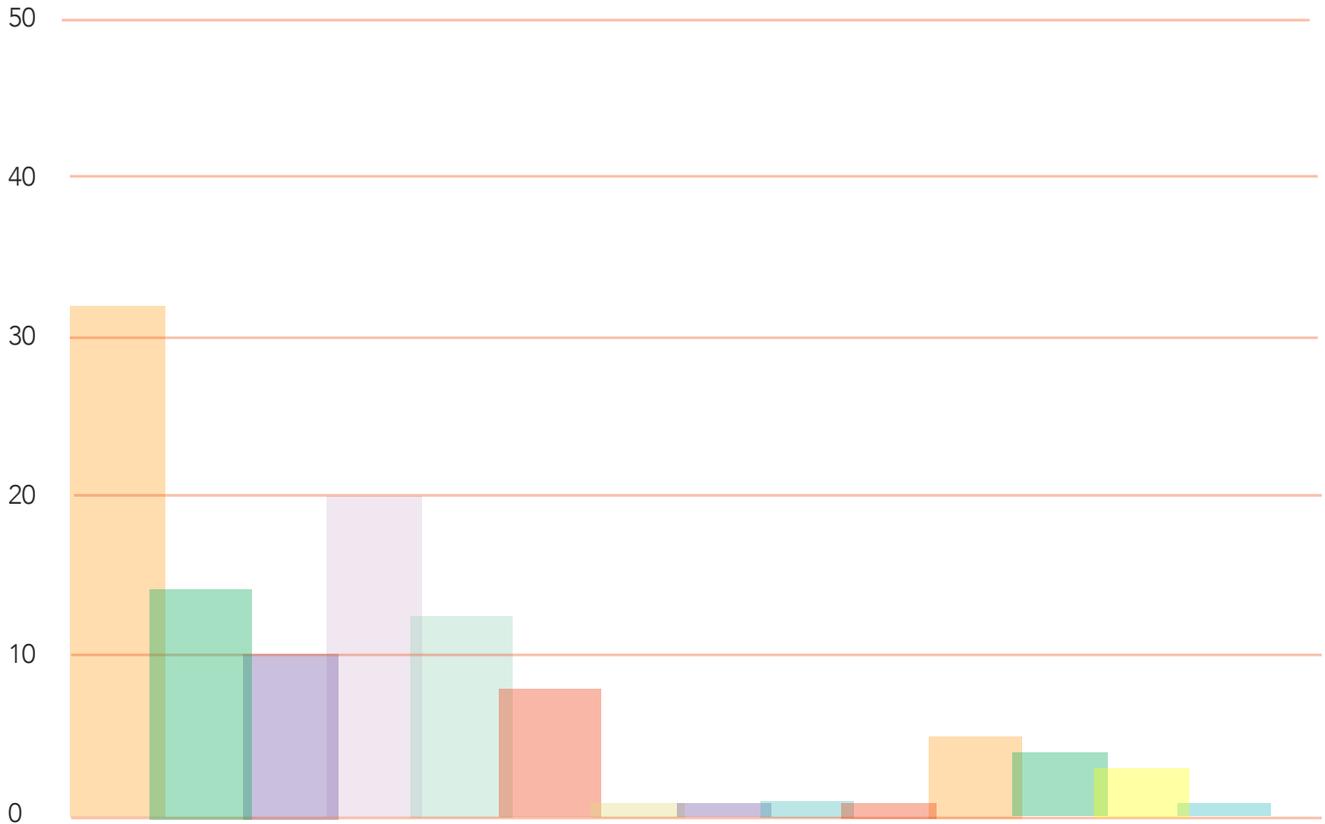
Un **membre observateur** de la Table est également représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui s'intéresse à la problématique de la violence conjugale. Le membre observateur peut assister aux assemblées, mais n'a pas droit de vote et n'est pas éligible à un poste au conseil d'administration. Il peut par contre siéger sur les comités de la Table.

LES MEMBRES DE LA TABLE AU 31 MARS 2021

L'année 2020-2021 a attiré plusieurs organismes, tels que des centres de femmes et des centres de crises à devenir membre de la Table. Ainsi, le membership a augmenté de 24 %, en passant de 41 membres à 52. Parmi eux, 41 sont des membres réguliers et 11 sont des membres observateurs. De ces membres, 39 proviennent du milieu communautaire et 13 du secteur institutionnel. Ceux-ci interviennent dans 14 secteurs différents. Des rencontres ont également eu lieu avec des membres qui avaient quitté la Table en 2019, suite à l'adoption de nos nouveaux règlements généraux. L'intention a toujours été de maintenir le dialogue avec ces groupes afin de mieux comprendre les enjeux sous-jacents de part et d'autre et aussi de rester ouvert à d'autres formes de collaboration possibles. Certains d'entre eux ont réintégré la Table alors que pour d'autres, la réflexion se poursuit.



SECTEUR DE PROVENANCE



DU MILIEU COMMUNAUTAIRE - 41 MEMBRES

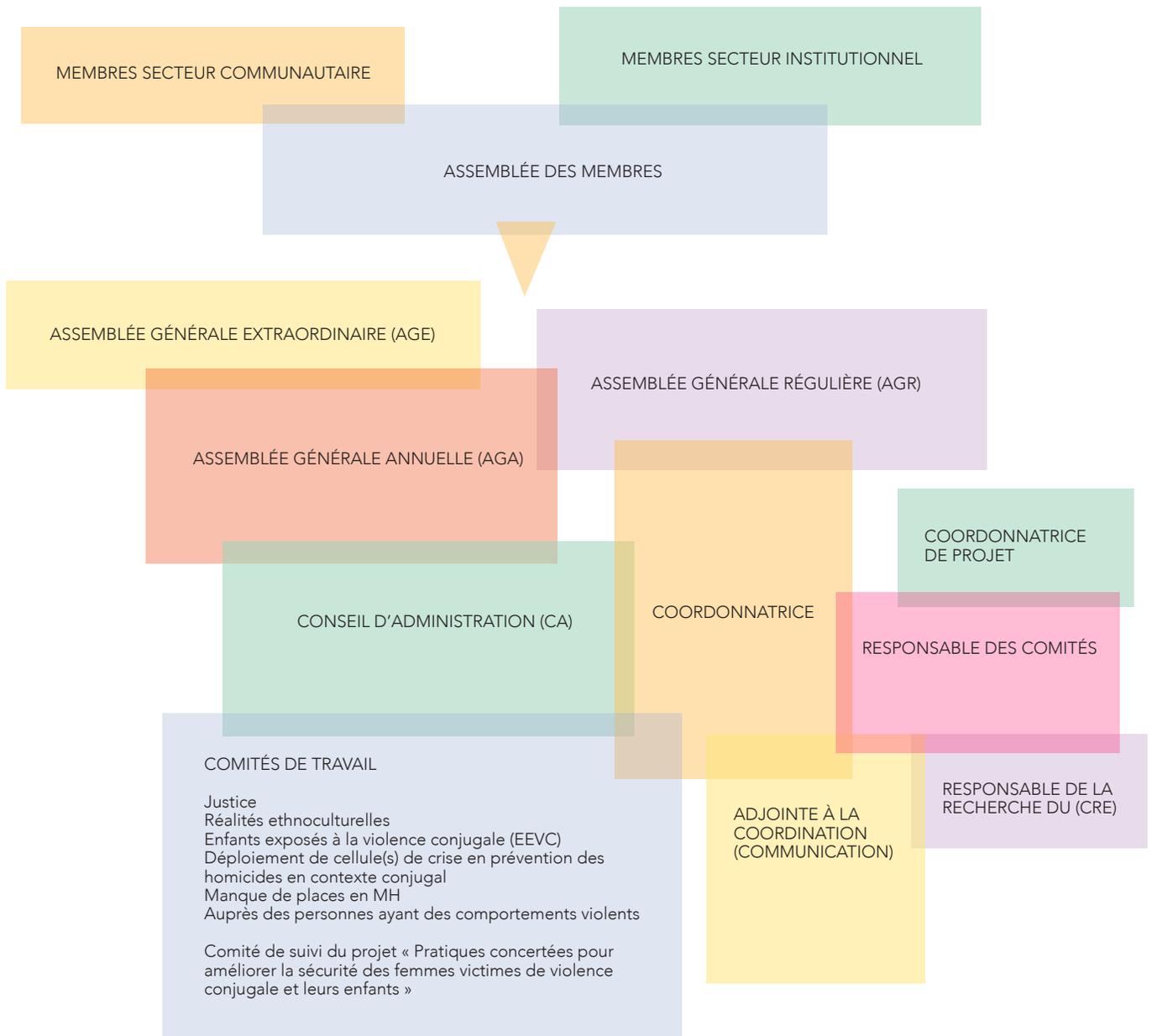
- Femmes violentées - 32
- Aide aux conjoints ayant des comportements violents - 14
- Réalités particulières - 10
- Milieux ethnoculturels - 20
- Enfants exposés à la VC - 12
- Personnes victimes - 8
- Femmes en difficulté - 1
- Justice - 1
- Centre de crise - 1
- Jeunes adolescent.e.s exposé.e.s à la VC - 1

DU MILIEU INSTITUTIONNEL - 13 MEMBRES

- Secteur de la Santé et des services sociaux - 5
- Secteur de la justice - 4
- Secteur de la sécurité publique - 3
- Secteur de la recherche/éducation - 1



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE TCVCM 2020-2021



LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Afin d'assurer une saine vie démocratique au sein de la TCVCM, des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année. Les conditions sanitaires imposées par le gouvernement en raison de la pandémie de la COVID-19 ont fait en sorte que toutes les réunions ont été réalisées par vidéoconférence. Ces assemblées servent à alimenter et à soutenir les travaux de la Table de façon continue. Elles permettent également d'adopter les orientations et les objectifs de la Table, les priorités de travail et le plan d'action.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle (AGA) est le moment de faire le bilan de l'année antérieure et de se projeter pour celle à venir. C'est aussi celle où sont présentés les états financiers, les prévisions budgétaires et où sont élus les membres du Conseil d'administration. L'AGA de la Table a eu lieu le 4 juin 2020 et elle a réuni 25 personnes représentant 19 membres.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGULIÈRES

À environ chaque deux mois, des assemblées générales régulières sont prévues pour les membres de la Table. Au cours de la dernière année, 4 assemblées régulières ont eu lieu, soit le 17 septembre, le 26 novembre 2020 et le 24 février 2021 et le 1er avril 2021. Ce sont en moyenne 32 personnes représentant entre 24 et 38 membres qui ont participé à ces rencontres.

Les assemblées générales régulières (AGR) sont dédiées aux travaux et aux dossiers actifs de la Table ainsi qu'à des enjeux plus larges en lien avec l'actualité. Nouveauté cette année, lors de chaque rencontre, un membre est invité à présenter plus en détails sa mission et ses actions auprès des autres membres. Parmi les thèmes abordés, cette année on y retrouve :

- Discussion et adoption du plan d'action annuel 2020-2021.
- Présentation de la part de membres de la Table : Option, SPVM, Côté Cour, DPCP et DPPC.
- Présentation de la cellule A-GIR(Laval) en prévention des homicides et réflexion sur la mise en place de cellule(s) de crise en prévention des homicides à Montréal.
- Discussion autour du dépôt d'un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec.
- Présentation des Faits saillants et Recommandations du projet Pratiques concertées pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.
- Présentation du projet de recherche sur les femmes en situation de handicap (FSH) victimes de violence conjugale, de Martine Lévesque.

- Discussion sur la sortie du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale et du Rapport du coroner sur les homicides en contexte conjugal.
- Discussion et mobilisation pour la mise sur pied d'un comité de travail sur la création d'une cellule de crise en prévention des homicides à Montréal.
- Mise à jour du mandat du Comité Justice.
- Présentation des résultats d'une recherche partenariale sur la violence conjugale en période périnatale par Sylvie Lévesque.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin d'augmenter la capacité de recrutement au sein du conseil d'administration, lors de l'AGA en 2019, il a été convenu d'abolir les postes d'administrateurs réservés par secteur de provenance. De ce fait, la Table désire avoir la plus grande diversité possible siégeant au CA et ce, autant pour le milieu institutionnel que communautaire ainsi que pour les secteurs d'intervention (femmes victimes de violence conjugale, aide aux victimes, justice, santé et services sociaux, etc.).

Les principaux mandats du Conseil d'administration sont de veiller à la bonne marche administrative et financière de la Table ainsi qu'au respect des orientations et du plan d'action adoptés en assemblée par les membres. Cette année, le CA a été mobilisé de façon particulière en raison de la pandémie de COVID-19. À cet effet, il a assuré un suivi et un soutien en continu à la coordonnatrice alors que la Table a été sollicité de façon exceptionnelle à contribuer à une réponse régionale concertée pour les femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à soutenir le CIUSSS du Centre-Sud dans ces travaux. Le CA n'a pas pour autant manqué à ses engagements internes et il a aussi œuvré à la consolidation des structures internes, notamment au niveau des ressources humaines et déployant des travaux permettant d'adopter une politique des conditions de travail ainsi que l'embauche de nouvelles personnes, dont une contractuelle afin de compléter le projet de recherche sur les femmes issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale ainsi qu'une nouvelle salariée afin de soutenir la coordonnatrice comme responsable des comités.

MEMBRES DU CA POUR L'ANNÉE 2020-2021 :

Arianne Hopkins, Nouvelle étape - Présidente
Myriam Dubé, École de travail social, UQÀM - Vice-présidente et secrétaire
Gaëlle Fedida, Alliance-Montréal - Trésorière
Alec Tremblay, SPVM - Administrateur
Maria-Jose Raposo, Centre d'aide à la famille - Administratrice
Melpa Kamateros, jusqu'en juin 2020 – Trésorière
Adrienn Lucaks, Women Aware, de juin à août 2020 - Administratrice
2 postes vacants

Nombre d'heures d'implication au sein du CA : 190 heures et un total de 13 rencontres durant l'année.

UN MOT SUR LA COVID-19

La pandémie de coronavirus et les mesures sanitaires qui ont été implantées à partir de mars 2020 a bouleversé le quotidien de chacun.e d'entre nous, au plan personnel ainsi qu'au plan professionnel. Celle-ci a également eu un impact sur les milieux de travail et c'est d'autant plus vrai dans le domaine de la violence conjugale. Évidemment, cela a eu des répercussions sur les priorités de travail de la Table. Cette nouvelle réalité avec laquelle nous avons à composer a fait en sorte que la nouvelle envolée que la Table tentait de prendre a été ralentie ou à tout le moins, elle a été déviée de sa trajectoire ! Les travaux des comités ont donc été mis sur la glace durant les premiers mois et la priorité a été mise à soutenir le CIUSSS Centre-Sud, qui assume la responsabilité régionale en violence conjugale pour la région de Montréal ainsi qu'à faire en sorte que les différentes adaptations, solutions et actions proposées le soit dans une perspective de collaboration et de concertation entre les divers partenaires impliqués. Et cela ne fût pas de tout repos ! De nombreuses heures ont été consacrées à soutenir le déploiement d'une réponse régionale concertée pour les femmes victimes de violence conjugale qui souhaitent quitter leur milieu violent, tout en assurant la sécurité des maisons d'hébergement d'un point de vue sociosanitaire. L'expérience a demandé énormément d'adaptations pour chacun des acteurs impliqués et la réponse mise en place lors de la première vague a été complexe sur le plan de la collaboration et de la concertation, notamment en raison du fait que d'énormes ressources financières ont été mobilisées pour celle-ci. Des montants prévus pour les maisons d'hébergement ont été utilisés, en plus de l'argent dédié à des mesures en violence conjugale, ce dernier ayant servi à cette réponse régionale à l'insu des partenaires en violence conjugale. Ce dernier élément a été un irritant important pour les maisons d'hébergement pour qui l'argent réservé à des services en violence conjugale ne doit pas servir à une réponse sanitaire.

Certaines leçons ont été tirées de cette expérience, qui a permis une réponse mieux concertée en prévision de la 2e vague, dans une volonté d'être en cohérence avec les besoins exprimés par les milieux et en respect des capacités. Malgré ce, certaines maisons d'hébergement ont décidé de s'organiser elle-même durant la 2e vague. Ultimement, il en demeure pas moins que comme une partie de la population, la Table demeure dubitative du fait qu'aucun plan d'urgence nationale minimal n'avait déjà été planifié en prévision d'une crise sanitaire.

Le rôle de la Table a été essentiel dans ce déploiement sans précédent afin de s'assurer que les besoins et les demandes des maisons d'hébergement soient considérées, que les bases d'une collaboration réelle soient présentes et aussi, pour soutenir une communication en continu entre les différents partenaires impliqués. Cette démarche a ultimement culminé vers une cellule qui coordonne la réponse régionale « zone rouge » pour les milieux d'hébergement en VC, où siège la Table. Aussi, la Table a participé à de nombreuses rencontres de cette cellule, en plus d'assumer un leadership pour la mise en place de rencontres statutaires entre les MH, le CIUSSS et la DRSP. En tout, la Table a participé à plus de 50 rencontres, que ce soit de la cellule, des rencontres élargies ou encore avec le CIUSSS et ce, sans compter les heures engagées dans cette réponse régionale à l'extérieur des rencontres.

Le CA est fier du travail de la coordonnatrice au sein de cette cellule et durant toute cette période sans précédent, même si plusieurs lacunes et questionnements devront être soulevés dans un post-mortem qui sera diffusé sous peu. Il est important de rappeler que durant cette période, le mandat et le positionnement du CA de la Table a été de s'assurer de maintenir le rôle de la coordonnatrice dans une posture favorisant la concertation et la collaboration, de faciliter les communications entre les divers secteurs impliqués en s'assurant entre autres que les préoccupations soulevées par les parties impliquées soient entendues. La réponse et les actions tardives de la DRSP ont complexifié le travail déjà extrêmement difficile de service essentiel des milieux d'hébergement en violence conjugale et la Table espère que des apprentissages seront faits afin d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise, ce qui viendrait fragiliser des ressources déjà à bout de souffle et qui ultimement, vient impacter les victimes de violence conjugale.

LES COMITÉS

COMITÉ PERMANENT SUR LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE (EEVC)

Après avoir annulé les rencontres prévues en début d'année, le comité permanent a repris ses travaux à l'automne 2020. Il s'est réuni à une seule reprise où il a révisé l'échéancier du plan d'action. Il a aussi proposé la mise sur pied de deux sous-comités afin de favoriser l'avancement des travaux, soit le sous-comité « formation » et le sous-comité « guide et outils ». Ces comités se sont réunis à 2 reprises. Il est attendu que les outils en vue du déploiement de l'Entente et les formations puissent démarrer à l'automne 2021.

Le comité permanent réuni actuellement 12 membres alors que 7 autres personnes sont impliquées dans les deux sous-comités.

COMITÉ RÉALITÉS ETHNOCULTURELLES

Ce comité a aussi repris ses travaux à l'hiver 2021 et il a tenu deux rencontres. Le principal objectif pour l'année était de faire avancer la recherche Portrait des besoins, obstacles et services offerts aux femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale à Montréal qui vise à comprendre les défis rencontrés par les femmes en contexte d'immigration [et à statut précaire] victimes de violence conjugale fréquentant des ressources communautaires montréalaises, mais aussi à relever les forces, les absences de services et les obstacles rencontrés au cours de leur recours d'aide (impliquant les organismes, les milieux institutionnels — systèmes santé et services sociaux, sociojudiciaire et judiciaire) ainsi que documenter les enjeux vécus par les ressources qui soutiennent ces femmes, en considérant leurs spécificités et leurs différences. Pour bonifier cette recherche, un partenariat avec la cellule Trajectoires de Trajetvi était prévu afin d'aller chercher l'expérience des femmes. Malheureusement, la pandémie n'a pas permis que cela puisse se réaliser. Un premier volet de la recherche a été complété et le dernier volet est actuellement en cours. Aussi, la Table a pu procéder à l'embauche d'une responsable de la recherche au mois de mars afin de compléter cette recherche, dont les résultats sont attendus pour l'automne 2021.

Le comité réuni actuellement 5 membres.

COMITÉ MANQUE DE PLACES EN MAISONS D'HÉBERGEMENT

Ce comité n'a pas tenu de réunion en cours d'année.

COMITÉ JUSTICE

Le comité Justice a tenu une seule rencontre cette année, suite au réalignement de son mandat, qui vise à assurer un suivi des recommandations du rapport du comité d'experts pour l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.

Le comité réuni actuellement 11 membres.

COMITÉ DE TRAVAIL AUPRÈS DES PERSONNES AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Le comité s'est rencontré à une reprise afin d'évaluer les projets possibles. Quelques idées ont émergé, mais le souhait de s'arrimer à certains travaux en cours a été exprimé. Les travaux devraient reprendre dans les prochains mois, mais le besoin de recruter plus de membres demeure important.

Le comité réuni actuellement 3 membres.

COMITÉ DE TRAVAIL POUR LE DÉPLOIEMENT DE CELLULE(S) DE CRISE EN PRÉVENTION DES HOMICIDES EN CONTEXTE CONJUGAL

Suite à la présentation de la cellule A-GIR Laval en novembre 2020, des travaux de réflexion ont été entamés avec les membres de la Table afin d'évaluer la possibilité de mettre sur pied un comité de travail pour le déploiement de cellule(s) de crise en prévention des homicides. Bien que cette volonté était présente auparavant l'actualité du début d'année 2021 où 10 féminicides ont eu cours dans les 10 premières semaines de l'année ont rendu la mise sur pied de ce comité plus que nécessaire. Ce comité a finalement vu le jour lors de l'AGR de février et le comité s'est réuni à 1 reprise où le mandat et les objectifs ont été déterminés puis entérinés par les membres lors de l'AGR du 1er avril 2021.

Le comité réuni actuellement 14 personnes.

BILAN DU PLAN D'ACTION

Malgré le contexte de pandémie, la Table souhaite tout de même poursuivre dans la direction prise au cours des deux dernières années et poursuivre les travaux entamés par le plan stratégique 2015-2018. Ce plan d'action s'inscrit en continuité du précédent, avec quelques ajustements apportés en considérant les priorités de travail et le contexte actuel.

ORIENTATION 1 : FACILITER LA CONCERTATION

Cette orientation vise à poursuivre les efforts de mise en commun de plusieurs expertises (violence conjugale, maltraitance, judiciarisation, etc.) dans l'esprit d'une meilleure collaboration. Parmi les actions réalisées en lien avec cette orientation, on retrouve des séances de travail dans le cadre de rencontres de la Table sur des enjeux liés à la VC, notamment sur les rapports rendus publics en décembre 2020 ainsi que sur la possibilité de mettre sur pied un comité de travail pour le déploiement de cellule(s) de crise en prévention des homicides à Montréal.

Aussi, afin de favoriser une meilleure compréhension des façons de faire et de travailler entre les membres afin qu'ils se connaissent mieux et aussi privilégier le partage de connaissances, des présentations ont eu lieu dans le cadre de nos AGR de la part de membres / secteurs de la Table. Cette année, nous avons eu des présentations d'Option, du SPVM, de Côté Cour, du DPCP et du DPPC.

La Table a également consulté ses membres sur ses besoins en termes de formation. En effet, la Table souhaite développer un plan de formation annuel afin de répondre aux besoins de ses membres, tout en favorisant une meilleure synergie / appropriation d'enjeux et aussi mettre de l'avant les expertises qui sont présentes parmi ses membres. Cette année, la Table a organisé une formation sur la VCPS donnée par l'Alliance des MH2, qui s'est tenue en novembre 2020. En tout, ce sont plus de 40 personnes qui ont participé à la formation.

Cette année a marqué la fin du projet « Pratiques concertées pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants », dont le dévoilement des outils et du rapport de recherche aura lieu en juin 2021. Encore là, la pandémie est venue bousculer le calendrier prévu et nous avons dû savoir nous adapter afin de répondre au mieux aux intérêts de ce projet fort pertinent ! Des retombées dans la pratique sont attendues / souhaitées et des recommandations liées à ce projet continueront d'être portées par la Table dans le futur. Aussi, des façons de faire expérimentées dans le cadre de ce projet sont actuellement à l'étude afin de s'en inspirer, notamment dans le contexte du déploiement de l'Entente de collaboration intersectorielle sur les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC).

Une autre action prévue dans cette orientation était la réflexion en lien avec la mise en place de cellule(s) de prévention des homicides, qui s'est concrétisée à la fin de l'année.

ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LES COMMUNICATIONS

Les communications entre les membres de la Table, de même qu'entre ses membres et ses partenaires représentent un enjeu de taille. Afin de faciliter la concertation, la communication se doit d'être soutenue, saine et transparente.

Pour ce faire le site internet a été mis à jour continuellement, de nouveaux outils, rapports et documents ont été ajoutés durant l'année. De plus, la section privée des membres a été bonifiée. Un identifiant et un mot de passe ont été créés pour chaque membre afin qu'il puisse s'identifier en toute sécurité.

Des communications régulières ont été envoyées par des infolettres. Dans le souci de toujours transmettre l'information pertinente sans toutefois surcharger le temps que nos membres consacrent à la Table, nous avons opté pour des infolettres par MailChimp, plus visuelles et brèves.

SITE INTERNET

Les visites sur le site internet de la Table ont beaucoup progressé pendant cette année marquée par la COVID, le confinement, l'augmentation de la violence conjugale et des féminicides. Le taux de visite a augmenté de 135,6 % comparativement à l'année dernière. Cela représente plus de 13 000 visites et plus de 15 000 sessions (augmentation de 127,2 %). Le mois de septembre 2020 et de mars a attiré davantage de visiteurs. Ces augmentations subites de visiteurs sont dues, entre autres, à des événements publics, tels que la sortie des rapports des comités consultatifs, un féminicide ou, comme il s'est produit le 24 et 25 mars, la sortie d'un film documentaire sur la violence conjugale. En effet, la sortie publique du documentaire d'Ingrid Falaise : Face aux monstres : la reconstruction a attiré plus de 422 visiteurs en un seul jour. Il s'agit d'un documentaire qui parle de la vie après la violence conjugale et qui a, de

toute évidence, sensibilisé un très large public. La page qui a attiré le plus l'intérêt des visiteurs est la page d'accueil et de référence pour les victimes de violence conjugale, avec plus de 10 444 visites, suivie par la page de Boîte à outils jeunesse avec 3 800 visites. Près de 74 % des visiteurs se situent au Canada et 16 % en France. Cela est compréhensible étant donné que notre site internet s'adresse à des personnes franco-phones ou francophiles.

Pour ce qui est de la Section privée des Membres, celle-ci a été visitée 193 fois, comparativement à 140 fois en 2019-2020.

MÉDIAS SOCIAUX

La page Facebook de la Table a été très active également. Pour l'année 2020-2021, elle a 1008 mentions j'aime et 1142 abonnés. En moyenne, chaque publication touche près de 400 personnes.

La page LinkedIn, créée depuis 2020 décompte actuellement 113 relations.

ORIENTATION 3 : PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS PARTICULIERS DES GROUPES

Cette orientation vise la poursuite de la mise en commun de plusieurs expertises en violence conjugale qui visent la protection des personnes ayant des besoins particuliers. Cette orientation était transversale aux travaux des comités.

Pour cette année, quatre des cinq comités proposés ont tenu des rencontres, soit le comité réalités ethno-culturelles, le comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale et le comité Justice et le comité sur les conjoints ayant des comportements violents. Ces comités ont élaboré un plan d'action et/ou un mandat de comités. Voir la section sur les comités pour plus de détails.

LES PROJETS

Pratiques concertées pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

Ce projet financé par le Ministère des femmes et de l'égalité des genres Canada vise la mise sur pied d'une stratégie de concertation efficace et novatrice dans les situations familiales complexes où la violence conjugale se présente en cooccurrence avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance chez les conjoints/parents ou de mauvais traitements envers les enfants. Ce projet, d'une durée de trois ans consiste à optimiser la sécurité des femmes, victimes de violence conjugale, et de leurs enfants grâce à la concertation entre intervenant.e.s par les objectifs suivants :

- Les intervenant.e.s auront une meilleure connaissance des situations dans lesquelles la violence conjugale se présente en cooccurrence avec d'autres problématiques associées ;
- Ils et elles reconnaîtront les bénéfices d'une action concertée pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ;
- Ils et elles connaîtront mieux les autres milieux de pratiques (ex. mandat, approche, etc.) leurs possibilités et leurs contraintes ;
- Les familles qui vivent la cooccurrence entre la violence conjugale et d'autres problématiques (problèmes de santé mentale ou de toxicomanie des parents ou mauvais traitements envers les enfants) recevront des services plus continus et cohérents.

Pour la réalisation de ce projet, différentes étapes étaient prévues. L'étape de la recherche, qui consistait à organiser et à réaliser des rencontres de concertation a été complétée l'an dernier. En mai 2020, soit plusieurs mois après les rencontres de concertation clinique, des entretiens téléphoniques ont été réalisés avec des intervenantes au dossier afin de documenter de façon plus pointue la contribution des concertations cliniques à répondre aux enjeux liés à la sécurité des victimes.

L'étape de réalisation d'outils s'est poursuivie cette année, sous la supervision du comité de suivi, composé de la coordonnatrice du projet, de la coordonnatrice de la TCVCM, de la coordonnatrice scientifique du projet, d'une membre du Conseil d'administration, d'une direction d'une maison d'hébergement (aussi cheffe de file dans le cadre de ce projet) et d'une représentante du milieu de pratique secteur santé et services sociaux. Le comité s'est réuni à 6 reprises. Quant à l'étape de diffusion, elle a été affectée par la pandémie de COVID-19. Aussi, il a été convenu par le CA qu'il serait plus judicieux de procéder à un lancement des outils et des résultats de la recherche à un moment plus opportun, qui sera en juin 2021.

PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION TRAJETVI

La Table a participé activement aux travaux de Trajetvi, par l'entremise de 3 cellules, soit la cellule Trajectoires (5 rencontres), la cellule Femmes immigrantes (4 rencontres) et la cellule Femmes et justice (3 rencontres). La coordonnatrice de la Table a aussi participé à l'analyse des récits de vie dans le cadre de la cellule Trajectoires.

COMITÉ SUR LA SUPERVISION DES DROITS D'ACCÈS

Cette année, la Table a été représentée par Sabrina Lemeltier sur ce comité pour lequel il y a eu deux rencontres.

PROJET DE RECHERCHE SUR LA VIOLENCE PÉRINATALE

La coordonnatrice de la Table est membre du comité aviseur, auquel elle a participé à 1 rencontre en cours d'année. Les résultats de cette recherche qui s'est terminée cette année ont également été présentés aux membres de la Table le 1er avril 2021.

COMITÉ SUR LES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP (FSH) VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

La Table est membre de ce comité, qui a vu le jour à l'automne 2020 et qui est coordonné par le CIUSSS réuni différents partenaires montréalais. Le comité s'est réuni à 5 reprises et son principal objectif est d'identifier les obstacles à la prestation de services pour les femmes victimes de violence conjugale en situation de handicap ainsi que de déterminer les actions à prendre pour mieux répondre aux besoins. Aussi, un projet de recherche Trajectoire vers la sécurité et le bien-être des femmes en situation de handicap victimes de violence : une recherche-action participative de la région de Montréal s'est arrimé aux travaux du comité.

CELLULE DE TRAVAIL POUR LA ZONE ROUGE EN HÉBERGEMENT

Tel que mentionné dans la section sur la COVID-19, la Table a participé activement aux travaux de cette cellule de travail, qui, en plus de la TCVCM, réunissait le CIUSSS du Centre-Sud, et 4 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

AUTRES REPRÉSENTATIONS

Comité provincial sur la VC du SCF : La Table a participé à la seule rencontre de ce comité cette année.

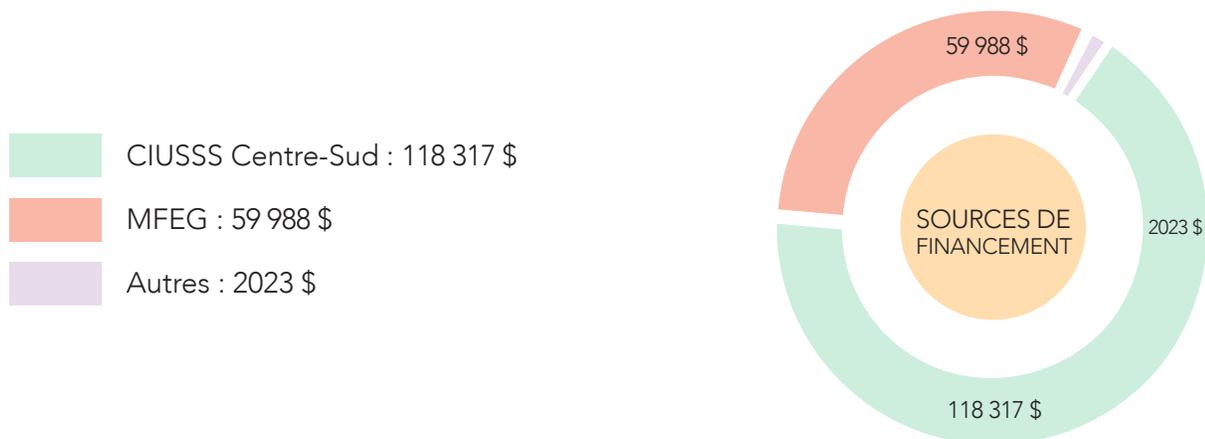
RESSOURCES DE LA TABLE

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

En 2020-2021, l'équipe de travailleuses est composée de 3 personnes, soit Monica Dunn comme coordonnatrice de la Table, et Katja Smedslund, en tant que coordonnatrice du projet « Pratiques concertées en violence conjugale pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants » et Denitsa Hristova, adjointe à la direction et responsable des communications. Katja Smedslund ayant terminé son mandat de recherche a quitté la Table au mois de novembre 2020. Puis, en fin d'année, la Table a procédé à l'embauche d'une nouvelle travailleuse à titre de responsable des comités.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Au cours de la dernière année, la Table a reçu du financement par deux principales sources différentes. Le CIUSSS du Centre-Sud de Montréal pour le financement à la mission (87 067 \$), ainsi que des montants liés à la mesure 14 du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (26 250 \$) et un montant de 5 000 \$ pour le soutien lié à la COVID-19 ainsi que le Ministère des femmes et de l'égalité des genres Canada pour le financement du projet « Pratiques concertées pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants ».





DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES

Au niveau des dépenses, ce sont les ressources humaines qui demeurent le principal poste budgétaire. Étant une année en télétravail, certains autres frais ont été plus limités, soit les ressources matérielles, les frais administratifs et les frais de concertation.

Frais de concertation : 1 735 \$
Frais administratifs : 22 642 \$
Ressources matérielles : 11 426 \$
Ressources humaines : 142 593 \$

